

*Vous découvrirez au cours de ce circuit :*

- des villages et hameaux ;
- des plans d'eaux ;
- des chemins bocagers ;
- un large panorama ;
- un parcours facile à faire en famille ;
- vue sur le Parc Chalons.

*Bonne randonnée...*

*... et n'oubliez pas que vous n'êtes pas seul à emprunter les sentiers que vous allez parcourir. Nous vous invitons donc à respecter la nature :*

- évitez de cueillir les fleurs et les plantes ;
- ne laissez aucun débris derrière vous ;
- respectez les lieux habités ;
- restez sur les sentiers ;
- maintenez les chiens en laisse.



- © Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Deux-Sèvres  
[deux-sevres.ffrandonnee.fr](http://deux-sevres.ffrandonnee.fr)
- Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres  
[www.tourisme-deux-sevres.com](http://www.tourisme-deux-sevres.com)  
Tél. 05 49 77 87 79

*Cette fiche est éditée par le Conseil Général des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".*

*Tél. 05 49 06 77 65*



## *Autour de Mirémont*

*Ce sentier vous conduira du village de Mirémont vers les hameaux de Vrillé, de Liniers et des Chagneries à travers un paysage bocager laissant entrevoir des perspectives sur le Thouarsais.*

Accès : à 16 km au nord-est de Bressuire,  
17 km à l'ouest de Thouars

●  
Départ :

Calvaire à l'entrée du village de Mirémont.

●  
Distance : 7,3 km

●  
Durée : 2 h

●  
Balisage : jaune

**Rando** pédestre  
*en Deux-Sèvres*